



Prob de crédit : caution inconnue qui réclame l'argent

Par **CréditCaution**, le **11/12/2008** à **13:57**

Bonjour,

j'avais un crédit 1% patronnal (moins de 7600 euros) de 2000 auprès d'un organisme X
depuis mi 2005 je n'ai plus réglé les mensualités.

Aujourd'hui j'ai un organisme Y qui me demande de régler puisqu'il s'est porté caution de mon prêt (j'étais pas informé et y'a pas de doc le confirmant). En plus il me parle d'un organisme Z que je ne connaissait pas (X serait = Z mais j'en suis même pas certain !!!)

Pourriez-vous me renseigner? Je suis convoqué devant le juge du TI et je voudrai me défendre. Pour moi je ne dois rien à Z et encore moins à Y.

Par avance MERCI